

VILLE DE BOUXWILLER

67330

10/2016

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 novembre 2016

Sous la Présidence de M. Marc HEINTZ, 1^{er} Adjoint

Conseillers élus : 27 Conseillers en fonction : 27 Présents : 24 Procurations : 4

PRESENTS

- * M. HEINTZ Marc, 1^{er} Adjoint
- * M. TOUSSAINT Daniel, 3^e Adjoint
- * Mme LAPORTE Véronique, 4^e Adjointe
- * M. LE GOFF Jean-Charles, 5^e Adjoint
- * M. RIEHL Marc, Maire-Délégué de GRIESBACH-LE-BASTBERG
- * M. MICHEL Patrick, Maire-délégué d'IMBSHEIM
- * M. MEISS Alain, Maire-délégué de RIEDHEIM
- * Mme CHRIST-DAPP Marie-Christine
- * M. FATH Stéphane
- * M. FRITSCH Daniel
- * Mme GATAUX Nathalie
- * Mme GOETZ Joëlle
- * Mme JACKY Sylvie
- * Mme MEHL Louisa
- * Mme MEHL Elodie
- * M. MEYER Marc
- * Mme ÖZDEMIR Fatma
- * Mme REIXEL Anny
- * Mme SCHWEITZER Laetitia
- * Mme SIEFER Astride
- * M. SUTTER Mathieu
- * M. VEIT Bernard

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

- * M. JANUS Alain, Maire, procuration à M. HEINTZ Marc
- * Mme ROTH Ruth, 2^e Adjointe, procuration à M. LE GOFF Jean-Charles
- * Mme GUNTHER Joëlle,
- * Mme HAMM Danielle, procuration à Mme MEHL Louisa
- * M. HUMANN Marcel, procuration à M. MICHEL Patrick
- * M. LANG Jérôme

MEMBRES ABSENTS NON EXCUSES

Point 1 : Désignation d'un secrétaire de séance

Madame Marie-Christine Christ-Dapp est désignée en qualité de secrétaire de séance et chargée à ce titre de la rédaction du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal.

Point 2 : Compte-rendu de la séance du 13 octobre 2016

Monsieur Marc Heintz, Adjoint au Maire soumet à l'Assemblée le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 13 octobre 2016. Aucune remarque n'étant exprimée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Point 3 : Déclaration d'intention d'aliéner

1) Dossier N° 0031 : Non bâti Impasse du Cerf à Bouxwiller

* Section : 2

* Parcelle : 86

* Superficie totale : 0.46 are

* Prix de vente : 5 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

2) Dossier N° 0032 : Non bâti Rue du Tribunal à Bouxwiller

* Section : 11

* Parcelle : (1) / 85

* Superficie totale : 4.13 ares

* Prix de vente : 4 7495 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

3) Dossier N° 0033 : Non bâti Rue du Tribunal à Bouxwiller

* Section : 11

* Parcelle : (2) / 85

* Superficie totale : 4.04 ares

* Prix de vente : 4 6575 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

4) Dossier N° 0034 : Non bâti Rue du Tribunal à Bouxwiller

* Section : 11

* Parcelle : (5) / 85

* Superficie totale : 4.18 ares

* Prix de vente : 54 340 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

5) Dossier N° 0035 : Non bâti Rue du Tribunal à Bouxwiller

* Section : 11

* Parcelle : (6) / 85

* Superficie totale : 4.6 ares

* Prix de vente : 59 800 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

6) Dossier N° 0036 : Bâti 7, Rue des Seigneurs à Bouxwiller

* Section : 2

* Parcelle : 95

* Superficie totale : 13.8 ares

* Prix de vente : 90 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

7) Dossier N° 0038 : Bâti 50, Chemin de la Schaefferei à Riedheim

* Section : 22

* Parcelle : 199

* Superficie totale : 9.05 ares

* Prix de vente : 210 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

8) Dossier N° 0039 : Non bâti Rue de la Pose à Bouxwiller

* Section : 4

* Parcelle : 92

* Superficie totale : 0.14 are

* Prix de vente : 1 200 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

9) Dossier N° 0040 : Bâti 7, Rue des Seigneurs à Bouxwiller

* Section : 2

* Parcelle : 95

* Superficie totale : 13.8 ares

* Prix de vente : 55 000 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas faire valoir son droit de préemption.

Point 4 : Election des représentants de la Commune de Bouxwiller au Conseil communautaire de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre

L'arrêté préfectoral daté du 26 octobre 2016 portant création de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre (issue de la fusion de la Communauté de Communes de La Petite Pierre et de la Communauté de Communes du Pays de Hanau), prévoit que le nombre de représentants de la Commune de Bouxwiller à la future Communauté de Communes passe de 5 à 8.

L'article L5211-6-2 du Code général des collectivités locales prévoit que ces nouveaux délégués doivent être élus sur une liste à parité.

La liste ci-dessous, seule liste déposée, a été élue par 23 voix et 2 bulletins blancs :

1. Alain Meiss,
2. Louisa Mehl
3. Marc Meyer

Point 5 : Travaux de réhabilitation sur le réseau d'assainissement collectif à Bouxwiller et à Riedheim

Le 10 septembre 2015, le Conseil Municipal décidait d'adopter un programme pluriannuel d'assainissement 2015-2018, d'un montant de 1 018 861 € HT. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des obligations de l'Arrêté Préfectoral du 22 mars 2011, fixant des objectifs de performance du système d'épuration de la commune :

- améliorer le taux de raccordement à l'assainissement des logements,
- réduire les entrées d'eaux claires parasites dans le réseau d'assainissement,
- limiter le déversement d'eaux non traitées dans le milieu naturel au niveau des déversoirs d'orage lors de pluies importantes.

Une première tranche de travaux a déjà été réalisée en 2015 (rue de Babenhausen, rue de Kirrwiller, Rue des Seigneurs, Chemin de Printzheim) pour un montant de 433 993 € HT. Ces travaux ont permis de diminuer fortement la présence d'eaux claires parasites dans le réseau (la dilution des effluents en période de nappe haute est passée de 402% à 215%, soit la suppression de 865 m³ d'eaux claires par jour du réseau d'assainissement).

Une seconde tranche de travaux a été étudiée par le Bureau d'Etudes BEREST. Celle-ci prévoit :

- la poursuite de la réduction des eaux claires parasites,
- le raccordement de bâtiments communaux au réseau d'assainissement,
- le renouvellement de canalisations perforées,
- la pose d'un réseau d'assainissement pour le quartier de l'Abattoir,

- des aides pour faciliter le raccordement d'habitations privées.

Ces travaux font l'objet d'une tranche ferme et d'une tranche conditionnelle tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Tranche ferme

<i>Déconnexion d'eaux claires parasites du réseau d'assainissement. Rejet dans le canal</i>	<i>Rue des Juifs et rue du Canal (fontaine)</i>	<i>12 153 €</i>	<i>249 007 €</i>
<i>Déconnexion d'eaux claires parasites depuis le réseau d'assainissement en domaine privé de l'Hôpital. Pose d'un réseau d'eau pluvial et rejet dans le canal.</i>	<i>Domaine privé de l'Hôpital, rue du Canal</i>	<i>17 835 €</i>	
<i>Déconnexion d'eaux claires parasites depuis le trop plein du Fischpfühl. Rejet dans le réseau pluvial Place du Château.</i>	<i>Entre la Sommellerie et le Fischpfühl</i>	<i>10 008 €</i>	
<i>Déconnexion d'eaux claires parasites depuis un particulier. Rejet dans le fossé.</i>	<i>Rue Principale à Riedheim</i>	<i>21 568 €</i>	
<i>Raccordement d'habitations privées au réseau public d'assainissement</i>	<i>Logement Hôpital, Croix Rouge, 5 Grand Rue, 1 et 2-3 rue du Fossé, 1 rue du Canal</i>	<i>30 269 €</i>	
<i>Pose d'un réseau d'eaux usées et d'un réseau d'eaux pluviales et raccordement des habitations</i>	<i>Rue de l'Abattoir</i>	<i>113 390 €</i>	
<i>Renouvellement de canalisations perforées</i>	<i>Rue d'Imbsheim, Rue de Riedheim et Grd Rue</i>	<i>20 549 €</i>	
<i>Renouvellement de canalisations et réfection de cunettes en béton.</i>	<i>Faubourg St Georges, Clos des Seigneurs, rue du Bastberg, rue de Riedheim, Impasse Nestel</i>	<i>23 235 €</i>	

Tranches conditionnelles

<i>Pose d'un drain et réfection de la voirie sur toute sa largeur</i>	<i>Rue des Juifs</i>	<i>32 496 €</i>	87 797 €
<i>Mise en place d'un nouveau déversoir d'orage en remplacement du DO3b afin de réduire les rejets d'eaux usées en temps de pluie</i>	<i>Grand Rue</i>	<i>55 301 €</i>	

Le budget prévisionnel de ces travaux s'établit comme suit :

Dépenses	€ HT
Tranche ferme	249 007 €
Tranches conditionnelles	87 797 €
Frais de Maîtrise d'Œuvre	14 146 €
Dépenses annexes (frais de géomètre...)	2 150 €
Total des dépenses	353 100 €

Recettes		€ HT
Agence de l'Eau Rhin Meuse	60%	211 860 €
Ville de Bouxwiller	40%	141 240 €
Total des recettes		353 100 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide le projet,
- autorise le Maire à signer les marchés de travaux,
- autorise le Maire à solliciter les subventions inhérentes à ce projet.

Point 6 : Achat de terrain

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour l'achat d'un terrain situé au Bastberg dans le périmètre de protection des puits de captage d'eau potable, cadastré section 14 parcelle 3, d'une surface de 20,76 ares, appartenant aux conjoints Leonardt, au prix de 33.30 € l'are soit 691,30 €.

Point 7 : Ventilation des travaux en régie

Sur proposition de Monsieur Daniel Toussaint, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'état des travaux effectués en régie pour l'année 2016 comme suit :

TRAVAUX EN REGIE 2016					
Article	Chap	Opération	Fonction	Intitulé	Montant
21318	040	300	4112	Centre sportif Pierre de Coubertin - Mise en place de prises 380v à partir de l'armoire de distribution	704,00 €
2152	040	319	821	Signalisation urbaine : Clos des Seigneurs, rue du Puits des Mines, rue Schattenmann, ...	1 520,00 €
2151	040	182	821	Marquage routier de passages piétons	5 499,77 €
2132	040	230	7181	Remise aux Carrosses - Peinture et sol des bureaux des médecins	3 872,00 €
2132	040	286	712	Sommellerie - Peinture des bureaux des infirmières	2 090,00 €
21312	040	263	2121	Ecole élémentaire - Démolition d'une cheminée dans le cadre des travaux de rénovation	1 004,00 €
2188	040		335	Création de stands pour le marché de Noël	6 660,39 €
2188	040		335	Création d'une crèche	10 639,20 €
21312	040	254	0201	Ateliers municipaux - Local maçonnerie	792,00 €
2128	040	254	0201	Ateliers municipaux - Travaux préparatoire à la pose de la clôture du site	1 056,00 €
TOTAL					33 837,36

Point 8 : Avenant au contrat de travail d'un agent

Pour permettre l'avancement d'un agent contractuel au même rythme que les agents titulaires, le Conseil Municipal autorise le Maire, par 24 voix pour et une abstention (Sylvie Jacky), à signer un avenant au contrat de travail d'un agent Adjoint Administratif de 2^e classe en vue de modifier l'indice de sa rémunération pour qu'il corresponde à l'échelon 9 de la grille statutaire des cadres d'emploi de l'échelle 3 de la catégorie C, à savoir indice brut 364 et indice majoré 338.

Point 9 : Embauche d'un stagiaire

Pour faciliter la visite du Musée du Pays de Hanau par des classes de cycle 1 et 2 (maternelle, CP, CE1 et CE2), il est proposé d'embaucher un stagiaire pour une durée de 4 mois en vue de construire un outil pédagogique adapté à ces âges.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention de stage pour une durée de 4 mois et à verser au stagiaire des indemnités selon la réglementation en vigueur.

Point 10 : Décisions modificatives

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

Point 11 : Création de poste

Pour faire suite au départ à la retraite d'un agent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'Adjoint administratif de 2^e classe, contractuel, au 10^e échelon (indice brut 380, indice majoré 350), à temps complet, à compter du 21 novembre 2016 pour une durée d'un an.

Vu,
le secrétaire de séance,

